

La ville de Meyrin - qui compte 690 employé-e-s - se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie développement durable et qualité de vie. La Ville compte plus de 26'000 habitant-e-s et offre plus de 28'000 emplois.

La ville de Meyrin a toujours mené une politique active de promotion de la formation en entreprise en offrant des places d'apprentissage dans les nombreux et variés domaines d'activités qu'elle pratique. C'est dans ce cadre que, pour la rentrée 2023, une nouvelle filière de formation est ouverte, au sein du service de de l'environnement, en vue d'engager un-e :

apprenti-e conducteur/trice véhicules lourds

Les candidat-e-s doivent :

- Avoir achevé leur scolarité obligatoire ;
- avoir 18 ans révolus et être détenteur/trice du permis de conduire voiture (cat. B) ;
- résider officiellement en Suisse, en raison des règles impératives des permis de conduire à passer durant l'apprentissage ;
- posséder des dispositions pour de fréquents déplacements ;
- avoir un intérêt pour le service public ;
- disposer d'une bonne acuité visuelle ;
- avoir une capacité à s'adapter à un horaire irrégulier, la journée pouvant débuter à 6h du matin ;
- être doté-e d'un bon sens de l'orientation ;
- être doté-e d'une bonne résistance nerveuse, capacité à gérer le stress ;
- disposer d'une aptitude à travailler de façon indépendante.

Vous apprendrez :

- Durant votre apprentissage, vous conduisez différents types de véhicules lourds à moteur (camions porteurs, camions avec remorques, camions de levée des déchets avec benne compacteuse et grue de chargement) servant au transport de marchandises, de déchets ou de matériaux sur de courtes ou longues distances dans le respect des normes liées à la fonction.
- Vous êtes le garant du chargement et de l'état de la marchandise transportée. Vous roulez correctement et respectez les horaires établis de manière à assurer la livraison dans de bonnes conditions.
- Vous assurez l'entretien courant ainsi que le nettoyage des véhicules et remédiez aux pannes courantes.

Nous vous offrons :

Une formation de trois ans qui vous permettra d'acquérir les connaissances spécifiques à la conduite de divers véhicules lourds avec le soutien d'une équipe de professionnels ; un environnement de travail fort de multiples secteurs d'activités.

Entrée en fonction : le 21 août 2023

Intéressé-e ?

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des bulletins scolaires des deux dernières années ainsi que de l'année en cours, copies des diplômes et certificats de travail, si vous avez déjà eu une première expérience, résultat du test d'aptitude ASTAG/UPSA) sur www.meyrin.ch/emploi de préférence ou par poste à la ville de Meyrin, à l'attention des ressources humaines, case postale 367, 1217 Meyrin 1, d'ici au **vendredi 24 mars 2023** compris.

Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus sous format papier et électronique seront détruits.

La démarche pour vous inscrire au test d'aptitude d'entrée en apprentissage de l'association professionnelle ASTAG/UPSA se fait au moyen du [Bulletin d'inscription et questionnaire](#) (cliquez sur le lien). Le formulaire et les dates pour les tests d'aptitudes sont également disponibles sur le site internet de l'association professionnelle (<https://www.upsa-ge.ch/fr/formation/test-daptitude>). Par ailleurs, avant de débuter dans cet apprentissage, un examen médical est effectué pour s'assurer de la capacité à la conduite.